

n° 291 Rio de Janeiro le 13 Mai 1823.

M. S. Ex^{te} Monsieur le Ministre des Affaires Etrangères.

Monsieur

Conformément à ce que j'avais annoncé à V. Ex^{te} le 6 avril par la dépêche n° 47 Division commerciale, les bâtiments marchands français L'Astrix, la Venus, la Marie Antoinette, le Saint Martin et le Courrier de Rio de Janeiro, ont mis à la voile de ce Port le 6 courant sous le commandement de la gabare la Prudente, du brick le Rusé, et de la goëlette la Lyonnaise; ils doivent prendre en passant devant Pernambuco les navires français qui sont sur leur départ pour la France et ils se dirigeront ensuite sur Brest.

Lord Arnherst, nommé Gouverneur général de l'Inde est arrivé hier soir à bord du Vaisseau de S. M. B. Jupiter en son c'est aujourd'hui l'anniversaire du Roi Jean II il y a eu grand gala à cette occasion et ce Lord y est venu avec ses trois aides de camp et le capitaine du Vaisseau après que j'ai offert mes hommages au Prince, M^r Chambellan lui a présenté ces Messieurs: M^r Le Gouverneur G^{ral} a mis d'autant plus d'empressement à rendre ses devoirs en cette occasion à la Cour du Prince qu'il s'agit qu'il n'avait pu me les faire annoncer.

Nous sommes privés absolument des nouvelles de Bahia et le Gouvernement n'a reçu aucune communication de la part de Lord Cochrane. Le Frigate Brésilienne Real Carolina a mis à la voile hier de cette rade pour aller au port de l'Escadre de cet Anual devant Bahia. Cette frigate est un trois-mâts et un brick chargés de provisions pour les Equipages Brésiliens.

M^r Laine, Vice-Consul de France à Pernambuco est arrivé le 5 de ce mois en cette capitale à bord de la goëlette du Roi l'Almondelle d'après un discours qu'il a eu avec le Prince de la dite Province qui certainement a agi d'une

manière irritable, M. Laine' m'assure avoir déjà transmis à N. G. une copie de la correspondance qui a eu lieu sur ce incident. J'en ai parlé confidentiellement le 5 à M. D'Indrade en présence de M. Guinet; il m'a assuré n'avoir rien reçu de Penambouc, et il a ajouté que je ne connaissais trop bien le Brésil pour devoir être surpris des procédés des juntas provisoires. Dès que M. Laine' m'aura remis toutes les pièces je fais les démarches nécessaires quoiqu'il sera difficile au Ministère de pouvoir prendre des mesures décisives d'après le peu d'influence qu'il peut exercer sur des autorités qui se conduisent d'une manière très équivoque

Chales